

Fête Nationale 2022 à Amboise

LE PROGRAMME

> Mercredi 13 juillet - Quai du Général de Gaulle (kiosque à musique)

21h > Bal populaire animé par DJ Squirrel.

Petite restauration et buvette sur place.

> Jeudi 14 juillet

10h > Défilé motorisé - Hommage aux forces de l'ordre.

Centre-ville.

11h > Cérémonie officielle.

Espace Henri d'Orléans (rue François 1^{er}).

12h30 > Pique-nique républicain.

Apportez votre pique-nique et profitez d'un moment convivial animé par La wash à Toto.

Petite restauration et buvette sur place. Quai du Général de Gaulle (kiosque à musique).

23h > Feu d'artifice

Feu d'artifice tiré depuis l'Île d'Or, visible des bords de Loire.

AMÉNAGEMENTS DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION :

Bal du mercredi 13 juillet :

- **Du mardi 12 juillet à 20h au vendredi 15 juillet à 18h :** la circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits sur le parking dit « du kiosque » quai du Général de Gaulle à Amboise.

Défilé motorisé du jeudi 14 juillet à partir de 10h :

- **Jeudi 14 juillet, à partir de 10h :** la circulation sur le quai du Général de Gaulle sera régulée par la Gendarmerie et la Police Municipale lors du passage du défilé motorisé.

Feu d'artifice du jeudi 14 juillet :

Aménagement de stationnement :

- **Du mardi 12 juillet à 20h au vendredi 15 juillet à 1h :** le stationnement sera interdit sur les parkings au droit de l'Ethic Etapes rue Commire.
- **Du mercredi 13 juillet à 18h et au vendredi 15 juillet à 1h :** le stationnement sera interdit place Michel Debré, rue François 1^{er}, sur le quai Général de Gaulle des deux côtés de la chaussée depuis la rue Jean Jacques Rousseau jusqu'au quai Charles Guinot, rue Louis XII, la montée est du pont du général Leclerc et quai Charles Guinot, sur le parking en bord de Loire (quai Charles Guinot) et dans toutes les zones de l'Entrepont situées à l'ouest du pont du Général Leclerc (rue Commire, rue des Bateliers, rue de la Tannerie et quai du Maréchal Foch).

SUITE...

VILLE D'AMBOISE

Communiqué de presse

Aménagement de circulation :

- **Du mercredi 13 juillet 2022 à 18h au vendredi 15 juillet à 12h** : les accès aux bords de Loire par les escaliers quai Charles Guinot et quai du Général de Gaulle seront fermés.
- **Du mercredi 13 juillet 2022 à 18h au vendredi 15 juillet à 1h** :
 - La circulation sera interdite au droit de l'Ethic Etapes rue Commire et quai du maréchal Foch, sur le parking en bord de Loire quai Charles Guinot.
 - La circulation sera interdite à tous véhicules et aux piétons, dans toutes les zones de l'Entrepont situées à l'ouest du pont du général Leclerc rue Commire, rue des Bateliers, rue de la Tannerie et quai du maréchal Foch jusqu'à la pointe ouest de l'Île d'Or.
- **Du jeudi 14 juillet à 20h au vendredi 15 juillet à 1h** :
 - La circulation sera interdite quai du général de Gaulle RD 751, entre la rue Jean-Jacques Rousseau et la rue François 1^{er}, rue François 1^{er} et place Michel Debré.
 - La circulation sera interdite à tous véhicules sur les ponts du Général Leclerc. Une déviation sera mise en place.
- **Le jeudi 14 juillet 2022 à partir de 20h jusqu'à la fin du feu d'artifice** :
 - La Loire à Vélo sera interdite à la circulation, entre le parking du marché et le parking des bords de Loire quai Charles Guinot.
 - Le trottoir côté ouest du pont du général Leclerc, depuis le quai du maréchal Foch jusqu'à la rampe d'accès au quai du général de Gaulle sera interdit au public.

Plan d'aménagement de circulation et de stationnement - Feu d'artifice du 14 juillet à Amboise

